

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 05 mars 2026

Délibération n°20260503_05

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 48

Suppléants : 1

Pouvoirs : 6

= VOTANTS : 55

- dont « pour » :

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : HABITAT : indemnisation d'un locataire suite à une panne de chaudière

Le jeudi 05 mars 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27 février 2026, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de Montignac sur Charente – LA BOIXE.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BLANCHON Alain - COYAUD Pierrick - KAUD Pascal - POTEL Maryse - CAMY Bruno - LASBUGUES Elisabeth - CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques - CECCHIN Catherine - RADOUX Loïc - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - TYSSANDIER Maguy - PAPILAUD Sonia - CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe - THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - PINEAU Francine - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - CLAVAUD Gérard - SEMON Laura - TEILLET Anne - MARCELIN Céline - FAURE Sigrid - DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine MAGNANT Jocelyne - SEVRIT Raymond - GOYAUD Philippe - MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1- BELLAUD Maryline suppléant de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1- PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

2- BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

3- DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

4- LAMAZIERES Véronique pouvoir à TYSSANDIER Maguy

5- TURLLOT Françoise pouvoir à PINGANAUD Paul

6- VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

Absents/excusés : BOUYSSSET Céline - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - FLAUD Yves - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - PERRON Michelle - CHAUSSEPIED Pierre - DURAND Jean-Louis - HENTRY Jimmy - JEUNE Karine - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : HABITAT : indemnisation d'un locataire suite à une panne de chaudière

Vu le Code civil, notamment les articles 1720 et 1724 relatifs aux obligations du bailleur,

Vu le contrat de location conclu le 25 avril 2025 entre la Communauté de communes de Cœur de Charente et Monsieur Éric CORRE portant sur un logement sis 36 bis route de Paris – 16560 Tourriers,

Vu la panne de la chaudière gaz intervenue le 29/10/2025, ayant rendu impossible l'utilisation du chauffage principal

Au cours de la période hivernale, une panne est intervenue sur la chaudière alimentée au gaz équipant le logement précité et loué par la Communauté de communes, rendant temporairement indisponible le mode de chauffage habituel.

Un chauffage électrique d'appoint a été mis à disposition du locataire à titre temporaire en attendant la réparation de la chaudière. La réparation de la chaudière a eu lieu le 13/01/2026.

Afin de compenser le préjudice subi par le locataire du fait de cette situation, la Communauté de communes souhaite procéder au versement d'une indemnisation correspondant à 15 jours de loyer.

Mme la Vice-Présidente en charge des équipements communautaires précise que cette indemnisation est accordée à titre exceptionnel, sans préjuger des responsabilités respectives des parties, et est strictement limitée à la période concernée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'indemnisation exceptionnelle d'un montant de 190 € au profit de M. Éric CORRE destinée à compenser le préjudice subi ;
- **D'AUTORISER** M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

